



Présentation de l'enquête d'insertion

Cette enquête d'insertion professionnelle a été menée en Avril 2019 chez les diplômés de la spécialité de Master *Sciences du Mouvement et Ergonomie*¹ (*SciME*) de l'UFR STAPS de l'Université de Caen Normandie, promotions 2013 à 2017 (donc diplômés depuis 18 mois au moins). Sur les 68 étudiants inscrits sur cette période, 64 sont sortis diplômés (soit un taux de réussite de 94,1%). Ces 64 diplômés ont été contactés et 49 (soit 76,6%) ont répondu à l'enquête (Tableau 1).

Tableau 1. Taux de réponses.

Nombre de diplômés 2013 à 2017	Nombre de réponses	Taux de réponses
64	49	76,6%

Situation en Avril 2019

La Figure 1 présente la situation des diplômés de la spécialité de Master *SciME* en Avril 2019. A cette date, 44 des 49 diplômés ayant répondu à l'enquête sont en situation d'emploi (soit 89,8%), 1 diplômé est en doctorat (2,0%), et 4 sont en recherche d'emploi (8,2%).

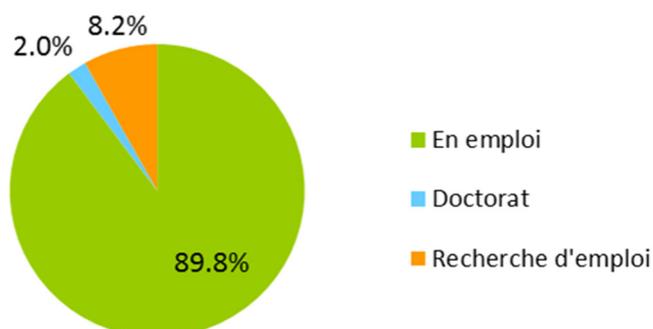


Figure 1. Situation des diplômés du Master *SciME* en Avril 2019. N=49.

Parmi les 49 répondants, 3 (soit 6,12%) ont suivi une formation (autre que doctorat) entre l'obtention du Master 2 et le premier emploi. Pour ces 3 diplômés, cette formation s'est réalisée en alternance dans le cadre du développement d'une double-compétence en lien avec l'ergonomie. Afin d'évaluer l'insertion professionnelle dès la sortie du Master, les sections suivantes ne prennent pas en compte les informations relatives à ces 3 diplômés et concernent donc 46 diplômés.

¹ Depuis l'année universitaire 2017-2018, la spécialité de Master *SciME* est devenue mention de Master *Ergonomie*.

Délai avant le début du premier emploi

Sur 46 diplômés, tous ont déjà occupé un emploi (100%). Le délai moyen entre la date d'obtention du diplôme et la date de début du 1^{er} contrat est de 4,4 mois (écart-type = 5,3 mois). La Figure 2 présente les quartiles de la distribution des délais entre l'obtention du diplôme de Master *SciME* et le premier emploi :

- 25% des diplômés débutent leur 1^{er} emploi moins de 0,2 mois après l'obtention du Master.
- 50% des diplômés débutent leur 1^{er} emploi moins de 2,3 mois après l'obtention du Master.
- 75% des diplômés débutent leur 1^{er} emploi moins de 7,3 mois après l'obtention du Master.

La Figure 3 complète ces données avec la proportion de diplômés en emplois 1, 3, 8, 13, 16 et 20 mois après l'obtention du Master *SciME*.

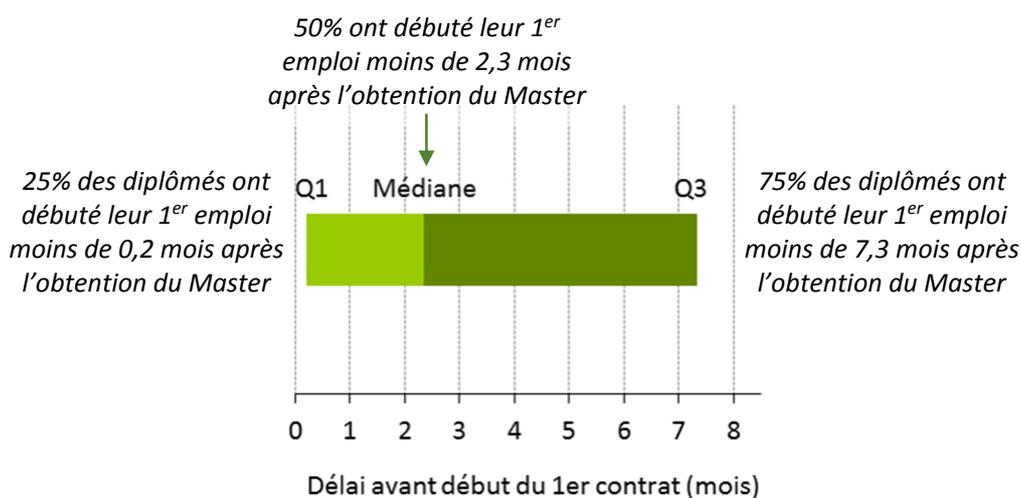


Figure 2. Délai entre l'obtention du diplôme de Master et le début du premier contrat en mois : présentation des quartiles Q1, Q2 (Médiane) et Q3. N=46.

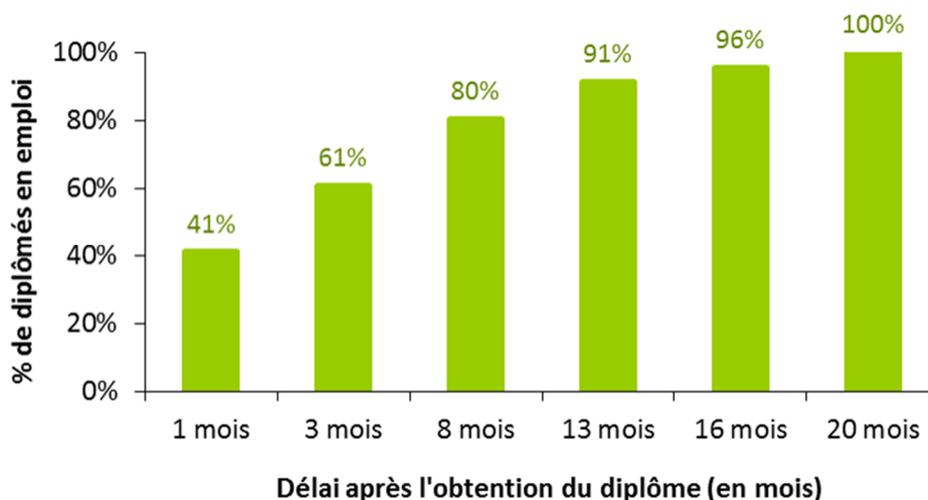


Figure 3. Pourcentage de diplômés en emploi 1, 3, 8, 13, 16 et 20 mois après l'obtention du Master *SciME*. N=46.

Nature des emplois

La Figure 4 précise la nature du premier emploi et de l'emploi actuel. En Avril 2019, 70,7% des diplômés en poste sont en contrat à durée indéterminée (CDI).

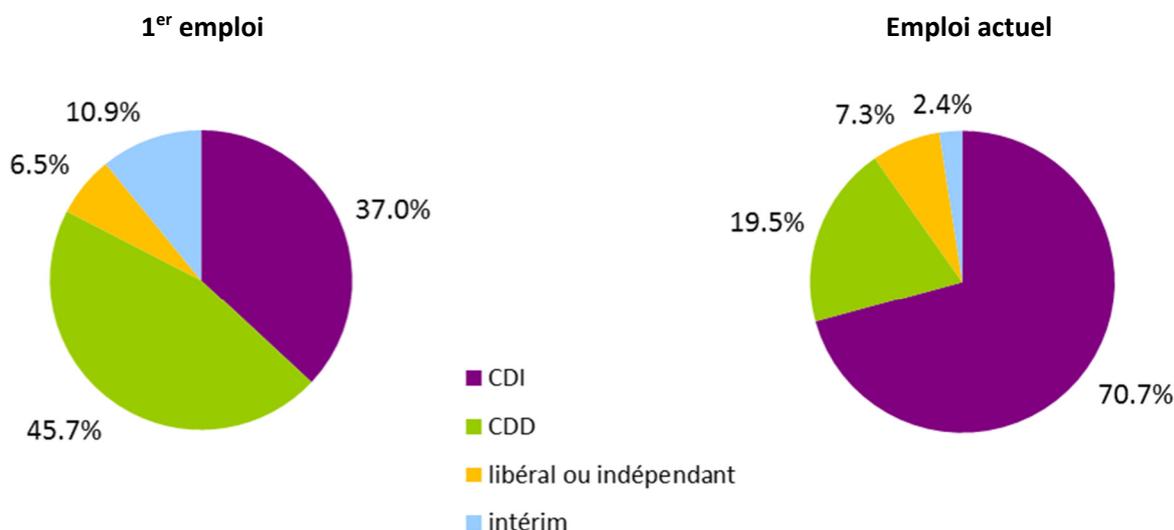


Figure 4. Nature du premier emploi (N=46)² et de l'emploi actuel (N=41)³.

Délai CDI

Sur 46 diplômés, 2 exercent en libéral depuis leur premier emploi (4,3%) et 2 réalisent ou ont réalisé un doctorat financé (4,3%). Sur les 42 diplômés restant, 31 (soit 73,8%) sont ou ont déjà été en CDI et 11 n'ont pas encore été en CDI⁴ (26,2%). Pour les 31 diplômés étant ou ayant été en CDI, le délai moyen entre l'obtention du Master et le début du CDI est de 11,7 mois (écart-type = 12,6 mois). La Figure 5 présente la distribution des données pour ce groupe.

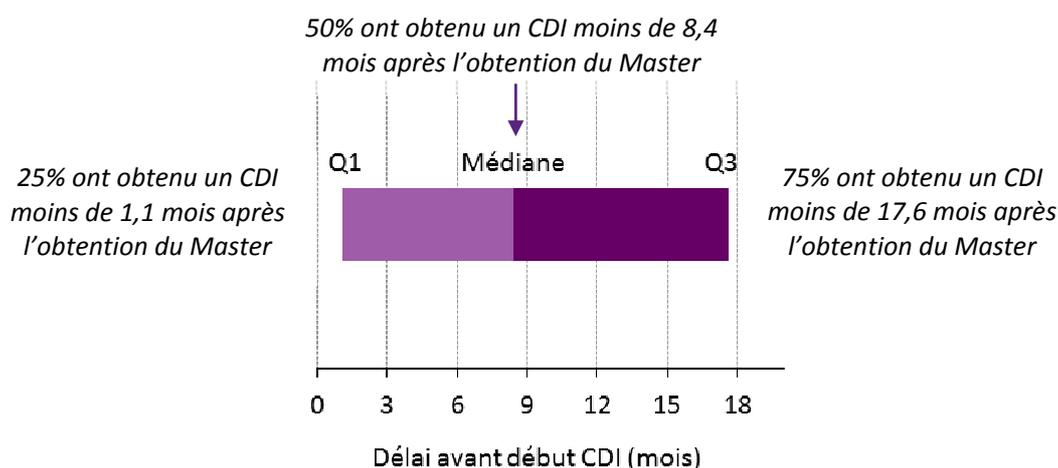


Figure 5. Délai en mois entre l'obtention du diplôme de Master et le début du CDI pour les diplômés ayant déjà signé ce type de contrat : présentation des quartiles Q1, Q2 (Médiane) et Q3. N=31.

² Les 46 diplômés ont déjà tous occupé un emploi.

³ 41 des 46 diplômés sont actuellement en emploi.

⁴ On peut noter que le secteur de la fonction publique, notamment territoriale et hospitalière, fonctionne beaucoup sous la forme de CDD renouvelables plutôt que de CDI.

Salaire

36 diplômés (soit 78,3%) ont fourni des informations sur leur salaire pour le 1^{er} emploi et pour l'emploi actuel. La Figure 6 présente la distribution des salaires par quartiles.

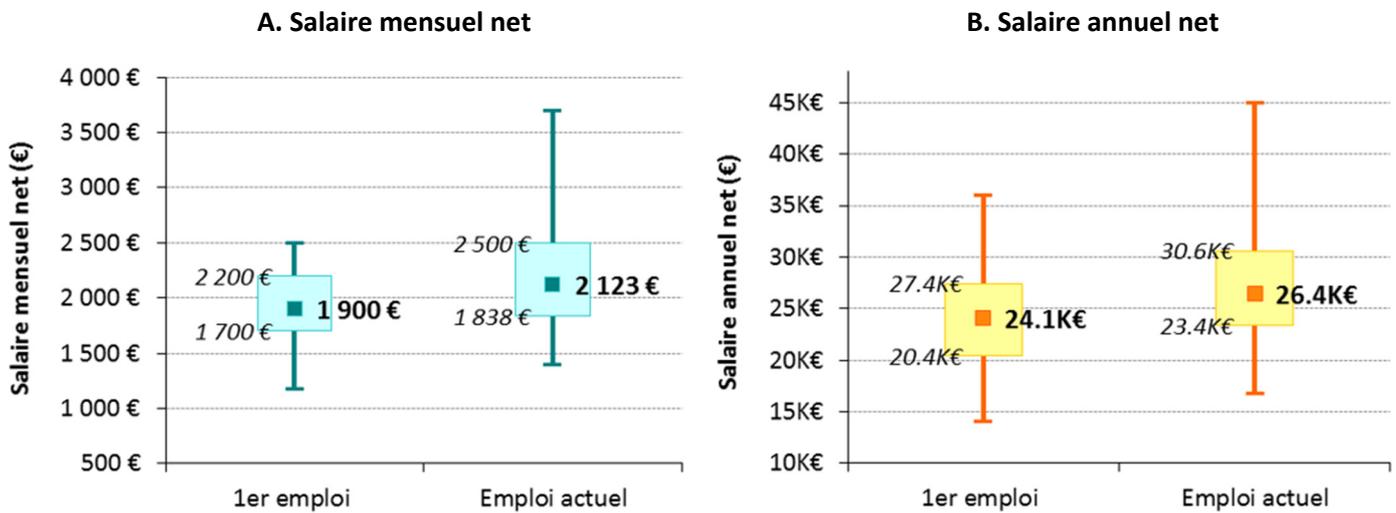


Figure 6. Distribution des salaires nets pour le premier emploi (N=36) et l'emploi actuel (N=36). Le point central correspond à la médiane (50% des diplômés gagnent plus, 50% gagnent moins) et le rectangle coloré s'étend du 1^{er} quartile (25% des diplômés gagnent moins) au 3^e quartile (25% des diplômés gagnent plus). Les barres d'erreur indiquent les salaires nets minimums et maximums. A : salaires mensuels nets. B : salaires annuels nets (primes et 13^e mois inclus) en kilo euros (K€).

Secteurs

95,7% des premiers emplois et 95,1% des emplois actuels correspondent directement à la formation de Master SciME. Les différents secteurs sont détaillés dans les Figures 7 (premier emploi) et 8 (emploi actuel).

Premier emploi

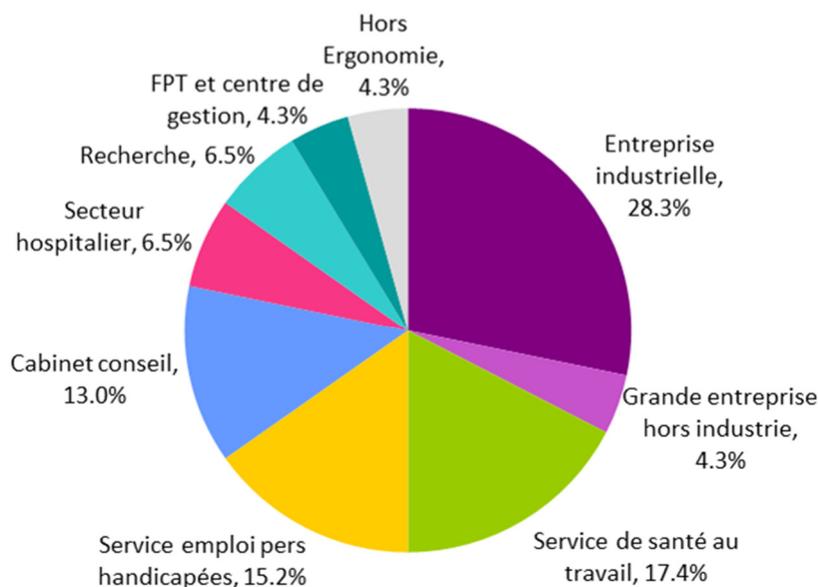


Figure 7. Répartition des secteurs pour le premier emploi. N=46.
FPT = Fonction Publique Territoriale.

Emploi actuel

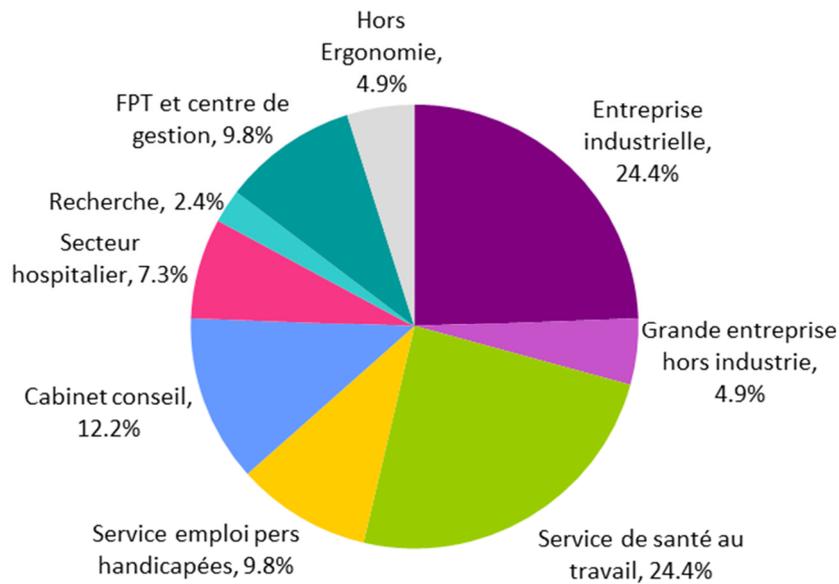


Figure 8. Répartition des secteurs pour l'emploi actuel. N=41.
FPT = Fonction Publique Territoriale.

Intitulés des emplois dans le champ de l'ergonomie

Sur les 44 premiers emplois dans le champ de l'ergonomie, 34 (soit 77,3%) contiennent l'intitulé "Ergonome", "Ergonome consultant(e)" ou "Conseiller en ergonomie", associé ou non à des précisions telles que "Ingénieur FOH (facteurs organisationnels et humains)", "Chef de projet QVT (qualité de vie au travail)", "IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels)" ou "chargé(e) de maintien dans l'emploi". Sur les 39 emplois actuels dans le champ de l'ergonomie, 30 (soit 76,9%) entrent dans la même catégorie.

La Figure 9 présente la part des grandes catégories d'intitulés de métier. Dans la catégorie "Autres", on retrouve des intitulés de postes variés tels que "Conseiller maintien dans l'emploi", "Responsable pôle santé travail", ou "Ingénieure en ergonomie des IHM".

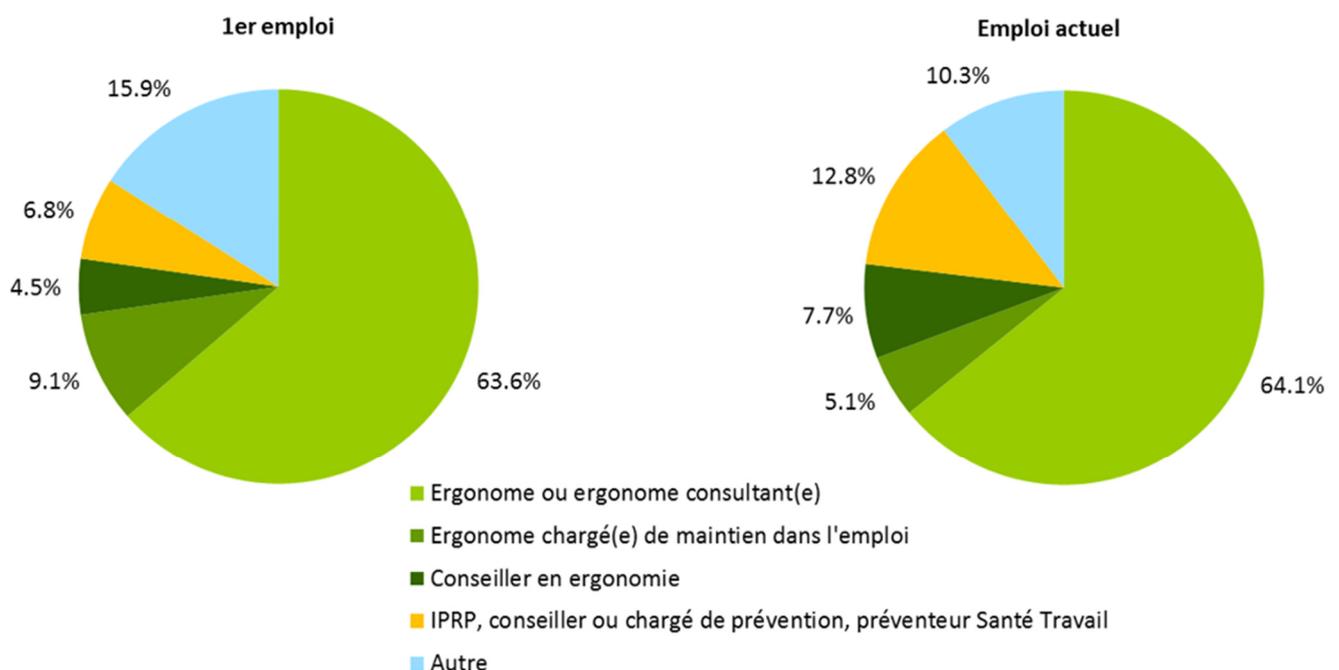


Figure 9. Intitulés des premiers emplois (N=44) et des emplois actuels (N=39) dans le champ de l'ergonomie.

Localisation de l'emploi

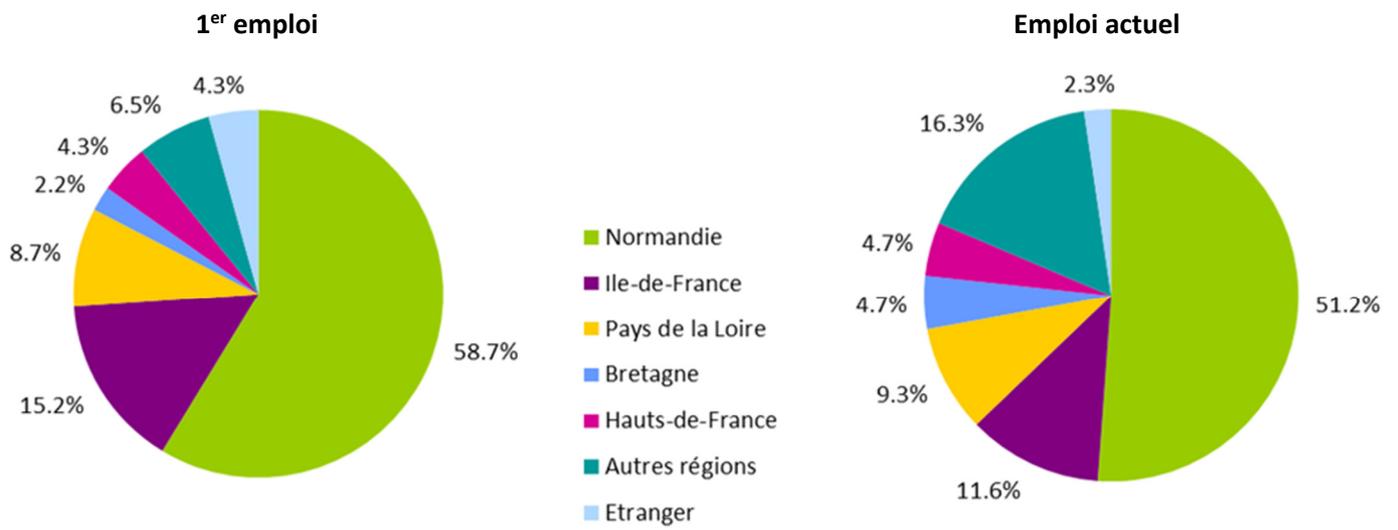


Figure 10. Localisation du premier emploi (N=46) et de l'emploi actuel (N=41).